



Formation d'Acteur PRAP IBC

(Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

Personnes concernées

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, commerce et service qui souhaitent s'impliquer dans une démarche préventive liée aux risques dû aux activités physique.

Prérequis

Aucun

Durée de la formation

14 heures en présentiel.

Effectif par session de formation

Formation s'adressant à un groupe de 10 personnes maximum.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Moyens et Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Formation encadrée par un formateur certifié INRS option IBC
- Utilisation de matériel pédagogique servant aux exercices d'application pratique.
- Remise d'un support de cours à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques :

- Exercices pratiques et interaction entre les participants et le formateur.
- Mise en situation, jeux de rôle qui permettent de porter un regard critique sur leur environnement de travail,
- Un débriefing précis et concret par le formateur certifié.
- Le formateur peut insister sur un thème en fonction du contexte de l'entreprise

Programme

- Présentation de la formation, de l'organisme, du formateur et des stagiaires et connaître son rôle d'acteur PRAP dans l'entreprise
- Caractérisation de l'activité physique et de sa place dans l'activité de travail combinée aux activités perceptives et mentales
- Connaître les risques de son métier et l'intérêt de la prévention
 - Connaître les définitions de base (danger, risque dommage, accident...).
 - Connaître les principaux acteurs de santé au travail.
 - Les accidents de travail et les maladies professionnelles.
 - La notion de coût direct et indirect.
- Enoncer les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur
 - Localisation des différentes parties de squelette et les principales atteintes de celui-ci.
 - Description des éléments qui entrent en jeu dans le fonctionnement d'une articulation.
 - Description de la musculature et de son fonctionnement.
 - Description des tendons.
 - Indication des différentes régions de la colonne vertébrale et description des dommages affectant la colonne vertébrale.
 - Enoncer des facteurs de risque d'origine biomécaniques d'affections péri-articulaires liés à l'activité physique.
 - Enoncer les facteurs aggravant les pathologies liées à l'activité physique.
 - Echanges des stagiaires autour des observations de différentes situations de travail et du repérage des dommages potentiels liés à l'activité physique.

Voir la suite du programme à la page suivante



Formation d'Acteur PRAP IBC (suite)

(Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)



Programme (suite)

- Identifier les éléments qui déterminent l'activité physique en situation de travail
- Faire le lien entre les atteintes réelles et supposées liées aux sollicitations et leurs déterminants
- Utilité de la grille d'analyses
- Utilisation de repères méthodologies pour l'observation et l'analyse de l'activité
- Différencier les situations de travail occasionnelles des situations répétitives
- Expérimentations des principes de sécurité et d'économie d'effort PSPEE
- Proposer des pistes d'améliorations en s'appuyant sur les principes d'aménagement d'une situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les principes d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- Participer à la formalisation et à la hiérarchisation des pistes d'amélioration

Modalités d'évaluation et de validation

Moyens d'évaluation :

- Epreuve certificative reposant sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail afin de valider ou non les capacités acquises lors de la formation
- Rédaction d'une évaluation de fin de formation par le candidat pour mesurer le taux de satisfaction et le respect du programme proposé
- Seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative prétendent à l'obtention du certificat d'acteur PRAP IBC

Méthodes de validation :

- Certificat d'acteur PRAP IBC à renouveler tous les 24 mois par un MAC Acteur PRAP IBC
- Fiche individuelle d'appréciation de la formation
- Attestation de capacité

Organisation et modalités de déroulement de la formation

- Intra-entreprises (mono entreprise)
14 h de formation en présentielle découpées en 2 journées de 7 h avec une intersession 'bilan d'étape' à mi-parcours. La dernière journée inclus le passage de la certification.

Lieux, dates et tarif de la formation

- Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :
- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos 6 sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

